

DECISION N° DEC 25.006/DN

 DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE POUR L'EQUIPEMENT EN VIDEOPROTECTION DE LA POLICE MUNICIPALE

Le Maire de Brunoy,

VU l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 1^{er} juillet 2022,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération n° 20.009/K en date du 27 mai 2020 portant délégation du Conseil municipal au Maire,

CONSIDERANT que la Ville est engagée dans le renforcement de la sécurité de la Commune,

CONSIDERANT la nécessité de remplacer un écran au CSU (Centre de Supervision Urbain), et d'effectuer des travaux de réfection de la caméra city stade 2,

DECIDE

ARTICLE 1 : DE SOLLICITER une subvention auprès du Conseil Régional d'Ile-de-France d'un montant de 2 962,81 € au titre de l'année 2025.

ARTICLE 2 : DE SIGNER tous les documents se rapportant à ce dossier.

ARTICLE 3 : DE PRECISER que les recettes seront inscrites au budget 2025 et le seront autant que de besoin sur les budgets suivants.

ARTICLE 4 : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

DECISION N° DEC 25.006/DN

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE POUR L'EQUIPEMENT EN VIDEOPROTECTION DE LA POLICE MUNICIPALE

ARTICLE 5 : La présente décision sera transmise en Préfecture, publiée sur le site de la Ville, au registre des actes administratifs et fera l'objet d'une communication au Conseil municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à Brunoy, le 28 janvier 2025

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine



Bruno GALLIER

Acte publié sur le site de la Ville le : 30/01/2025

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision

Numéro attribué à l'acte : DEC 25.006/DN

Objet de l'acte : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE POUR
L'EQUIPEMENT EN VIDEOPROTECTION DE LA POLICE MUNICIPALE

Thème Préfecture : 7 - Finances locales / 5 - Subventions

Transaction Préfecture : 091-219101144-20250128-BRU_AR_24496_1-AR

Date de l'acte : 28/01/2025

Identifiant unique de l'acte : BRU_AR_24496_1

Date de réception en Préfecture : 30 janvier 2025